RÉSULTATS 2017

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (€)		Recettes de fonctionnement (€)	
Charges générales	1 230 450	Atténuation de charges	110 443
Charges de personnel	2 837 572	Produits des services	682 780
Autres charges gestion courante	612 939	Fiscalité - produit des 3 taxes	2 051 948
Intérêts de la dette	190 652	Autres impôts et taxes	1 281 304
Divers	31 840	Dotations et subventions	1 161 147
Opérations d'ordre	467 652	Autres produits divers	88 865
		Opérations d'ordre	256 913
TOTAL	5 371 105	TOTAL	5 633 400

Soit un excédent de fonctionnement en 2017 : 262 295 €

(Hors report de l'exercice précédent)

Dépenses de fonctionnement 2017

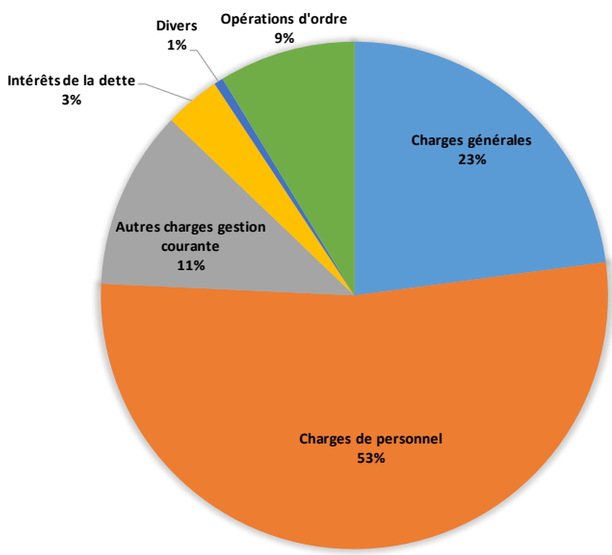

Recettes de fonctionnement 2017

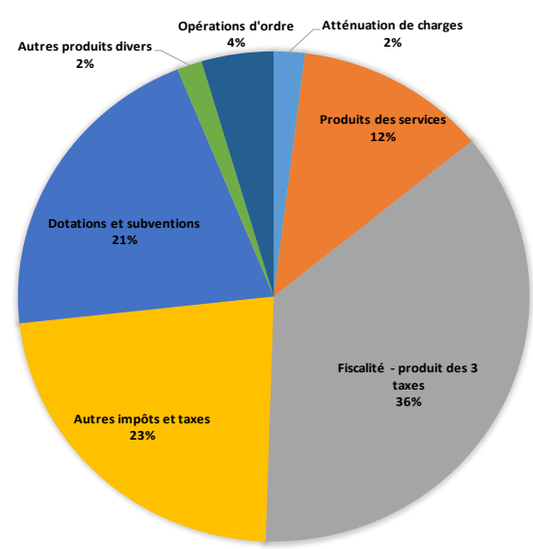

Déficits de fonctionnement des principaux services publics en 2017

	Dépenses 2017 (inclus frais de personnel)	Recettes 2017 (inclus tarification aux usagers)	Déficit de fonctionnement 2017	Déficit de fonctionnement 2016
Multi-accueil Ribambelle	528 812 €	486 774 €	42 038 €	128 586 €
Ecole municipale de musique	169 803 €	69 153 €	100 650 €	84 185 €
TOTAL	698 615 €	555 927 €	142 688 €	212 771 €

Déficits de fonctionnement des budgets annexes en 2017

(Et pour mémoire 2016)

En €	Fonctionnement 2017	Fonctionnement 2016
Hélianthe	-86 926	-97 297
Cinéma	-64 215	-68 319
Salles municipales	-14 423	-15 004
CUMUL	-165 563	-180 620

À retenir

En 2017, la Commune a réglé 943 500 € aux entreprises et commerçants Deux-Sévriens, dont 193 000 € aux entreprises, commerçants et artisans Créchois au titre de travaux, fournitures et prestations de services.

LES INVESTISSEMENT

Site internet de la Ville : 25 277 €

Voirie et réseaux : 371 192 € Quelques exemples...

Réfection du parking du Champ de Foire

Création d'un ralentisseur à Ruffigny

Réfection de voirie à Tressauve

Réfection de la rue des Diligences et du carrefour de Rocan

Écoles, enfance, jeunesse : 27 458 €

Informatisation des écoles (suite de 2016)

Remplacement du four du restaurant scolaire

Remplacement de la chaudière de Ribambelle

Gros matériel : 43 999 €

Tondeuse

Balayeuse

TS 2017 : 2 199 615 €

Cadre de vie : 48 674 €

Aire de jeux à Ruffigny

Espace commun
lotissement du Clos du Parc à
Miseré

Table de ping-pong
au stade Groussard

Rûcher municipal

Plantation d'une haie à Fenioux

Matériel associatif : 9 595 €

Rénovation du stade Groussard (études) : 57 649 €

Travaux bâtiments : 10 517 €

Réfection du presbytère

Réfection de la cantine
de Boisragon

Quartier des halles (études) : 9815 €

Éclairage public : 17 294 €

Eclairage rue
des Diligences

Développement durable

Une naissance,
un arbre

RÉSULTATS 2017 - Synthèse

Résultats des comptes consolidés de 2013 à 2017

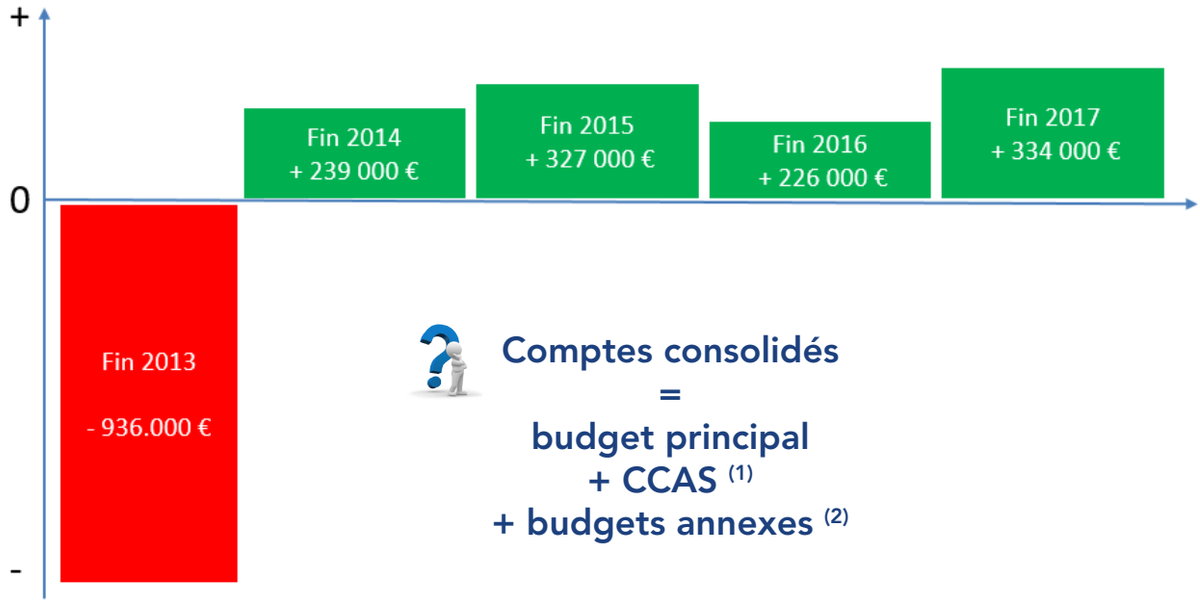

Comptes consolidés
=
budget principal
+ CCAS (1)
+ budgets annexes (2)

(1) CCAS : Centre communal d'action sociale supprimé en 2017
(2) Budgets annexes : assainissement jusqu'en 2014 / Hélianthe, cinéma, locations de salles municipales à partir de 2015

Capacité d'autofinancement et ratio de capacité de désendettement 2008-2017

Années	Encours dette au 31 décembre	CAF Brute	Capacité de désendettement (années)
2008	6 852 148 €	610 466 €	11,22
2009	6 717 000 €	743 050 €	9,04
2010	6 447 353 €	910 949 €	7,08
2011	6 037 883 €	1 134 424 €	5,32
2012	5 656 337 €	1 094 932 €	5,17
2013	5 597 686 €	904 874 €	6,19
2014	5 707 966 €	804 164 €	7,10
2015	5 265 004 €	326 732 €	16,11
2016	5 264 408 €	439 255 €	11,98
2017	**5 941 353 €**	**493 949 €**	**10,40**

Les efforts réalisés en 2017, notamment sur la gestion de la masse salariale, permettent d'améliorer la capacité d'autofinancement (CAF) de la Commune par rapport à 2016. Cet effort doit être poursuivi.

BUDGET 2018 - Fonctionnement

Section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement (€)		Recettes de fonctionnement (€)	
Charges générales	1 307 360	Atténuation de charges	110 000
Charges de personnel	2 900 000	Produits des services	690 500
Autres charges de gestion courante	648 000	Fiscalité - produit des 3 taxes	2 126 183
Intérêts de la dette	153 000	Autres impôts et taxes	1 270 377
Divers	38 200	Dotations et subventions	1 110 000
Opérations d'ordre	475 000	Autres produits de gestion	31 195
Virement pour investissement	293 700	Produits financiers	100
		Produits exceptionnels	5 000
		Opérations d'ordre	120 000
		Résultat affecté 2017	351 905
TOTAL	5 815 260	TOTAL	5 815 260

ZOOM sur... La fiscalité locale

Les taux votés pour 2018

Taxe d'habitation : 15,26 %
Taxe foncier bâti : 13,63 %
Taxe foncier non bâti : 51,67 %

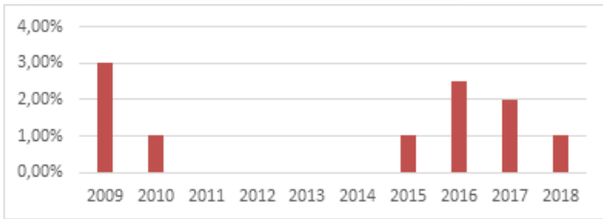

Évolution des taux de fiscalité depuis 2009

	Taxe habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
LA CRECHE	15,26%	13,63%	51,67%
SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	17,23%	20,81%	94,62%
VOUILLE	17,28%	22,47%	75,66%
AIFFRES	15,08%	21,71%	82,80%
CHAURAY	15,26%	16,12%	77,44%
SAINT-GELAIS	15,50%	22,74%	82,45%
NIORT	21,97%	30,29%	78,47%

Comparaison des taux de 2018 avec les Communes voisines

Quelques exemples Créchois d'évolution de la fiscalité entre 2013 et 2017

(Taxe d'habitation + taxe foncier bâti)

Couple avec un enfant, né en 2013, dans un village de La Crèche + piscine (maison 120 m²)

+ 48 € soit + 5,51 %

Couple avec 1 personne à charge dans une maison du centre bourg (105 m²)

+ 82 € soit + 12,39 %

Couple avec 1 personne à charge dans un village du nord de La Crèche + piscine (maison 160 m²)

+ 67 € soit + 12,10 %

À noter : le taux de l'abattement général à la base sur la taxe d'habitation passe de 14 % en 2016 à 10 % en 2017. La Ville de La Crèche reste toutefois l'une des rares Communes des Deux-Sèvres à maintenir cet abattement qui concerne tous les foyers.

Dotation globale de fonctionnement versée par l'État à la Commune

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2013-2018
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	845 818 €	844 615 €	748 420 €	634 134 €	573 397 €	559 429 €	
Evolution année n-1		-1 203 €	-96 195 €	-114 286 €	-60 737 €	-13 968 €	-286 389 €
En pourcentage		*-0,14%*	*-11,39%*	*-15,27%*	*-9,58%*	*-2,44%*	***-33,86%***

Pour la 5ème année consécutive, la Ville doit contribuer au redressement des finances publiques imposé par l'État depuis 2014. Une décision qui impacte durablement les recettes de fonctionnement...

BUDGET 2018 - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

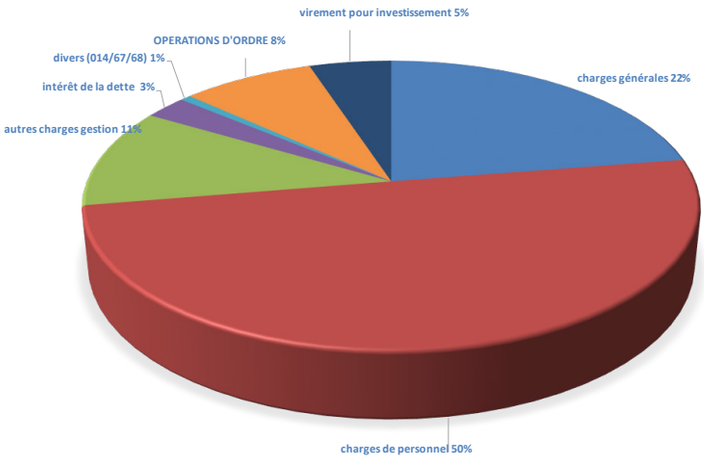

Les charges de personnel

(En €)	Inscrit au budget	Réalisé	Evolution
2010	1 995 500	1 981 302	
2011	2 038 436	2 038 436	+2,88 %
2012	2 188 799	2 185 127	+7,20 %
2013	2 374 500	2 374 325	+8,66 %
2014	2 630 000	2 623 399	+10,49%
2015	2 780 000	2 728 182	+3,99%
2016	2 838 500	2 794 729	+2,44%
2017	2 880 000	2 837 572	+1,53%
2018	2 900 000		+2,20%

Évolution des charges de personnel 2010-2018

Le budget 2018 comprend, en plus des fonctionnaires, 3 emplois aidés sous statut CUI-CAE – emplois d'avenir, 2 apprentis et 4 emplois de saisonniers pour juillet-août 2018.

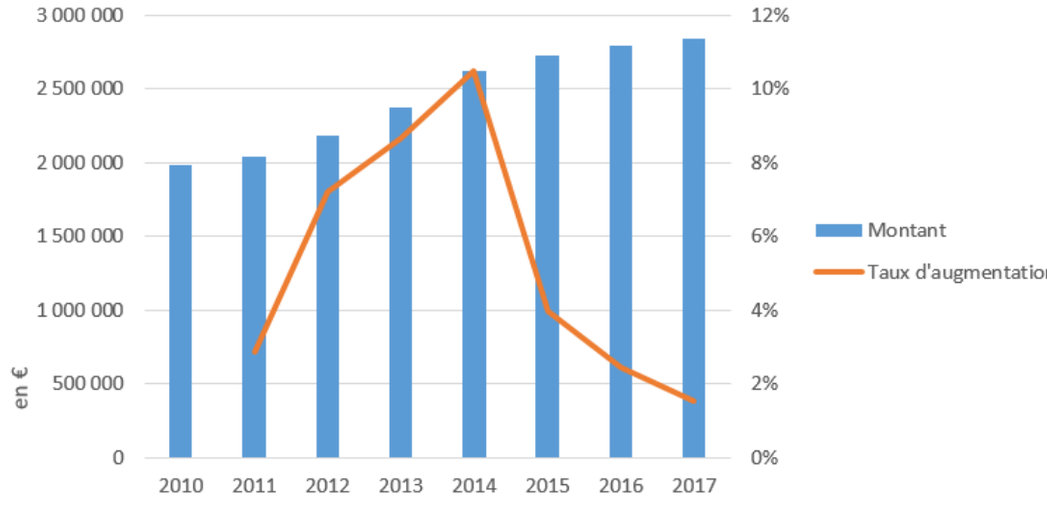

Évolution des charges de personnel depuis 2010

Depuis 2014, la Ville s'efforce de maîtriser l'évolution des charges de personnel entre 2 et 3 % par an.
Les charges de personnel sont prépondérantes dans les dépenses de fonctionnement. Ces dépenses traduisent la qualité du service public apporté aux Créchois :

- Accueils périscolaires, multi-accueil Ribambelle, restauration scolaire
- École municipale de musique, cinéma, salle de l'Hélianthe, service des sports
- Entretien des bâtiments, voirie, espaces verts, propreté et développement durable
- Aide logistique et financière aux associations et à la vie locale
- Gestion de l'état civil et de l'urbanisme...

Les charges à caractère général

Elles représentent le second poste des dépenses de fonctionnement (23 %).
Elles traduisent l'activité quotidienne de la Commune et l'entretien de son patrimoine.

Les principaux postes de dépenses sont :

- L'énergie (140 000 €)
- L'alimentation pour la restauration scolaire et le multi-accueil Ribambelle (164 000 €)
- L'entretien de la voirie (90 000 €)

Les fournitures d'entretien et les prestations de services (ex. : contrats de maintenance) constituent également des postes importants.

Les recettes de fonctionnement

Principaux postes de recettes pour 2018 :

- Produit attendu des 3 taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe foncier non bâti) : **2 126 183 €**
- Attribution de compensation de la Communauté de Communes : **933 434 €**
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : **200 000 €**

À noter : 71 000 € de subventions attribuées en 2018 pour les associations et les 4 coopératives scolaires de la Commune.

BUDGET 2018 - Investissement

Section d'investissement du budget principal

Dépenses investissement (€)		Recettes investissement (€)	
Remboursement du capital de la dette	460 000	Subventions	401 621
Opérations d'équipements et de travaux	1 458 628	Fonds de compensation de la TVA	80 000
Investissements des budgets annexes	70 322	Vente de terrains	40 000
Opérations diverses	51 250	Recettes diverses	147 523
Opérations d'ordre	180 000	Virement de la section de fonctionnement 2018	293 700
Reprise déficit années antérieures	194 708	Affectation du résultat 2017	108 264
		Opérations d'ordre	535 000
		Emprunt	808 800
TOTAL OPERATIONS REELLES	**2 414 908**	**TOTAL OPERATIONS REELLES**	**2 414 908**

Parmi les projets 2018

Voirie et réseaux

- Rénovation de la rue de Barilleau, aménagement trottoirs et éclairage public, trottoirs aux abords du collège, autres voiries
- Rue de la Villedieu, Route de François : remise en état de la bande de roulement
- Éclairage public...

Équipements sportifs

- Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du stade Groussard et 1ères opérations.

Dotations aux budgets annexes

- Équipement et travaux à l'Hélianthe
- Ravalement façade du cinéma et équipement du cinéma
- Aménagements divers à la maison des associations de Champcornu

Écoles, enfance, jeunesse

- Poursuite de l'informatisation des écoles (Boisragon)
- Aménagement d'une nouvelle classe à Chavagné
- Équipement et travaux à Ribambelle et au RAMi

Équipement des services

- Acquisition de 2 véhicules
- Matériel associatif et festif
- Renouvellement de postes informatiques

Bâtiments communaux

- Rénovation de la tribune de l'orgue de l'église
- Rénovation de bâtiments communaux

Cadre de vie et aménagements urbains

- Études et 1ers travaux de rénovation des halles
- Plantations d'arbres et mobilier urbain
- Acquisitions foncières

Dépenses d'investissement : répartition des opérations

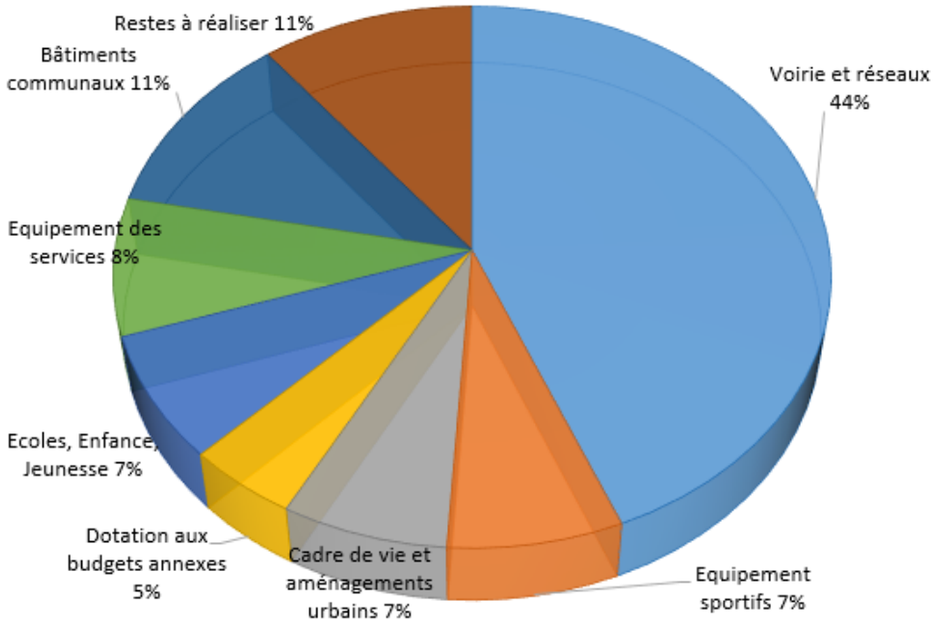

Opération	Pourcentage	Montant
Voirie et réseaux	44%	669 541 €
Equipement sportifs	7%	110 520 €
Cadre de vie et aménagements urbains	7%	105 000 €
Dotation aux budgets annexes	5%	70 322 €
Ecoles, Enfance, Jeunesse	7%	114 000 €
Equipement des services	8%	125 522 €
Bâtiments communaux	11%	172 200 €
Restes à réaliser	11%	161 844 €
TOTAL TTC		**1 528 949 €**

BUDGET 2018 - Gestion de la dette

Charge de la dette en 2018

	Capital	Intérêts	Annuité 2018
Budget principal	454 037,02 €	151 956,29 €	**605 993,31 €**
Budget annexe Hélianthe	45 143,33 €	26 741,51 €	**71 884,84 €**
TOTAL	499 180,35€	178 697,80 €	**677 878,15 €**

Encours de la dette du budget principal au 1er janvier 2018 : 5 149 621 €

Répartition du capital restant dû par banque

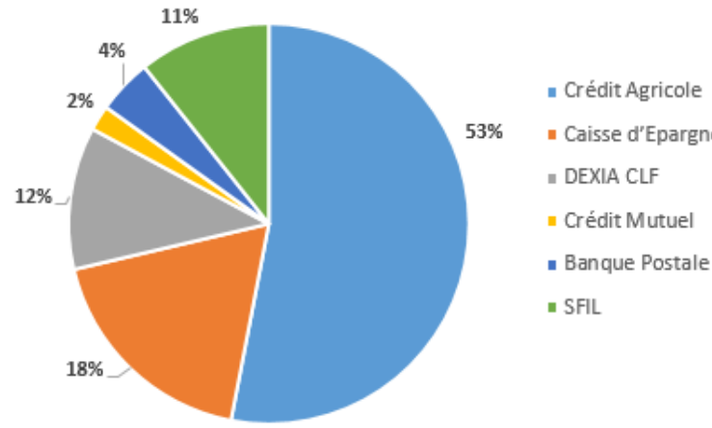

Service de la dette - prospective

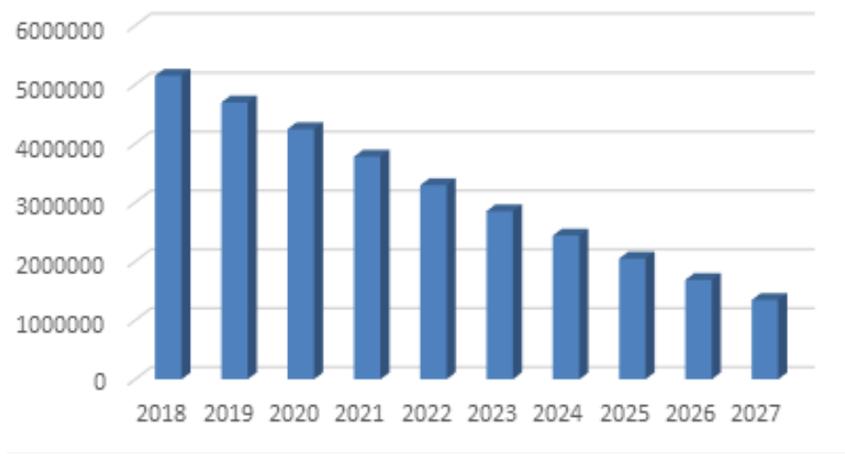

Évolution du capital restant dû (en €)

Historique de la dette 2008-2017

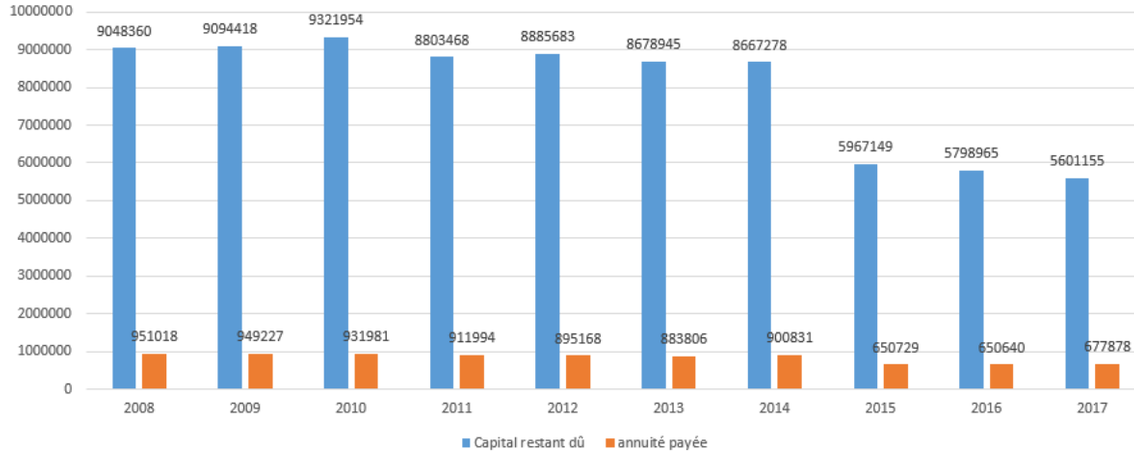

Capital restant dû global au 1er janvier et annuités payées
Budget Commune + budget annexe assainissement + budget annexe Hélianthe